

LA SPHÈRE

magazine édité par Amis Sans Frontières

www.amis-sans-frontieres.com



**L'Année européenne
du volontariat**

**Maître, apporte
de l'eau à ton moulin !**

**Parce que le monde
ne changera pas
sans nous....**

MES COUPS DE CŒUR

La Présidente

d'Amis Sans Frontières

Françoise Huser

Nous sommes une association profondément inscrite dans le bénévolat.

Les bénévoles se retrouvent souvent en groupe, des liens se tissent, des amitiés se forment, oui, mais des amitiés sincères et profondes.

C'est du militantisme, car nous avons tous les mêmes idées, les mêmes aspirations, nous empruntons les mêmes routes.

Et si Victor, Césarine, Marie-Jo se retrouvent avec un problème de santé, c'est tout le groupe qui en est affecté, qui s'inquiète, qui porte la maladie et donne l'espoir de la guérison.

Amis Sans Frontières est une grande famille et le bénévolat est porteur d'espoir et de vie

COURRIERS

Le Maine-et-Loire

« La Sphère est une revue que je dévore des yeux, tellement elle est belle en couleurs. Cela ne peut que nous inciter à tricoter encore plus. Sincères amitiés. »

Renée.

La Haute-Vienne (87)

« Je vous adresse un chèque de 12 euros pour parrainer Ginette dont voici l'adresse. C'est pour la remercier de me porter de la laine. »

Jacqueline.

L'Ardèche (07)

Au nom des résidents de notre petite maison de retraite, je tenais à vous remercier sincèrement de recevoir gratuitement votre magazine. Ce cadeau qui allie l'utile à l'agréable fait très plaisir à nos pensionnaires. Les tricoteuses y trouvent, pour leur âge, des modèles faciles à réaliser. D'autres, plus jeunes, lisent tous les mois certains articles à quelques personnes âgées déficientes visuelles.

Partagez avec toute votre équipe notre reconnaissance.

La responsable de la résidence

«L'âge d'or»

Var (83)

Je vis actuellement une situation financière difficile. Je suis à la recherche d'un emploi et j'élève seule ma fille de 4 ans. En principe je devrais toucher une pension alimentaire, mais le père est reparti à l'étranger et je n'ai plus de nouvelles. Pour Noël, j'ai eu le bonheur de recevoir pour ma fille un pull neuf avec un bonnet. Un grand merci à celle qui l'a si joliment tricoté. Je n'ai pas son adresse, mais sur le paquet il y avait celle de l'association. Dite à la tricoteuse que je l'embrasse très fort.

Tiffany

MATIÈRE A RÉFLEXION

Quand je serai parti...

À ceux que j'aime, et qui m'aiment

Quand je ne serai plus là, lâchez-moi, laissez-moi partir, j'ai tellement de choses à faire et à voir...

Ne pleurez pas en pensant à moi...

Soyez reconnaissants pour les belles années vécues ensemble, je vous ai donné mon amour et mon amitié...

Vous pouvez seulement deviner le bonheur que vous m'avez apporté...

Je vous remercie de l'amour que chacun m'a démontré, maintenant, il est temps pour moi de voyager seule...

Pour un court moment, vous pouvez avoir de la peine, mais la confiance vous apportera réconfort et consolation.

Nous ne serons séparés que pour quelques temps...

Laissez les souvenirs apaiser votre douleur, je ne suis pas loin, et la vie continue...

Si vous avez besoin, appelez-moi et je viendrai, même si vous ne pouvez me voir ou me toucher, je serai là !

Et si vous écoutez votre cœur, vous éprouverez clairement la douceur de l'amour que j'apporterai...

Et quand il sera temps pour vous de partir, je serai là pour vous accueillir.

Absente de mon corps, présente dans la Lumière...

N'allez pas sur ma tombe pour pleurer...

Je ne suis pas là, je ne dors pas...

Je suis les mille vents qui soufflent,

Je suis le scintillement des cristaux de neige...

Je suis la lumière qui traverse les champs de blé...

Je suis la douce pluie d'automne,

Je suis l'éveil des oiseaux dans le calme du matin...

Je suis l'étoile qui brille dans la nuit...

N'allez pas sur ma tombe pour pleurer...

Je ne suis pas là ! Je ne suis pas morte...

Je ne suis pas loin juste de l'autre côté du chemin...

(Prière des premières nations amérindiennes)

SOMMAIRE

LA SPHERE
C.P.A.P. 0511 G 88065

| | |
|---------|---------------------------------------|
| P 4 - 5 | « L'Année européenne du volontariat » |
| P 6 - 7 | Bénévolat ou volontariat |
| P 8 - 9 | Mémoire pour demain : Les moulins |
| P 10 | Idée de tricot |
| P 11... | Régions |
| P 15 | Ours |
| P 16 | Bulletin d'abonnement |

Couverture : Photo Claude Moine. Moulin de Bache-forès, près de Bayonne. Construit en 1642, il utilise l'énergie de la marée bien que situé à 10 km de l'embouchure de l'adour.

Où VONT LES DONS

Liste de quelques
établissements
ou associations
bénéficiaires du travail
des bénévoles
de l'Association durant ces
dernières semaines

Le Secours Catholique, la P.M.I., l'Ass. Saint Vincent de Paul, le Samu Social et le Centre Social de l'Europe de Saint Quentin (02), les Restos du Cœur de Montluçon, de Vichy et de Saint-Germain, les PMI de Bellerive-sur-Allier et de Cusset, le Centre Médico Social et le Secours Catholique de Gannat (03), la maternité du Centre Hospitalier et les Restos du Cœur de Carcassonne (11), le Cada Adoma de Marseille 13013, l'Armée du salut de Marseille 13001, l'Abri Maternel de Marseille 13004, la Draille de Marseille 13001, l'ARS Lou Cantou de Marseille (13), l'Ass. Amitié Partage d'Epron (14), les Restos du Cœur de Sancoins, le Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges, le Pré Ras d'eau EHPAD de Sancoins, l'Ass. Saint François de Bourges (18), l'Equipe Saint François de Nîmes, la maternité Caremaux de Nîmes, la Clinique Kennedy de Nîmes, la Clinique grand sud de Nîmes, le Samu Social de Nîmes, l'Ass. La Datcha des sans logis d'Avignon, la maison de retraite de Barjac (30), le Relais du Cœur rue Port Louis de Bordeaux (33), l'Ass. Les Amis des Marins de Sète (34), la Banque Alimentaire de Saint-Malo, le Centre Hospitalier de Saint-Malo, Les enfants du Maroc de Saint-Malo (35), les Restos du Cœur de Saint-Cyr-sur-Loire, le Centre d'Accueil Albert Thomas et l'Ass. Saint Vincent de Paul de Tours (37), l'Ass. Stéphane Gemmani de Grenoble, la maternité du CHU de la Tronche, les Restos Bébé du Cœur de Grenoble (38), les Restos du Cœur de Saint-Perdon (40), les Restos du Cœur de Nantes (44), les Restos du Cœur de Fumel, l'Ass. Solid'R de Casseneuil (47), L'Ass. Section Roseraie 49 d'Angers, la Journée Solidarité d'Angers, l'Ass. Notre Dame de l'Accueil d'Angers, l'ADRA d'Angers, l'Ass. 100 pour 100 Mamans Tanger, la maternité d'Angers, l'Ass. Médecins du Monde, le Secours Populaire d'Angers, le Secours Catholique, l'Abri de la Providence et les Restos du Cœur, le Pôle Santé d'Angers (49), les Restos de Tourlaville, de Valognes et de Bricquebec (50), les Restos du Cœur de Saint-Dizier, le Secours Populaire et le Secours Catholique de Saint-Dizier, la maternité du Centre Hospitalier de Saint-Dizier (52), le Secours Catholique et le Secours Populaire de Bar-le-Duc (55), le Centre Hospitalier de Senlis, le C.D.A.M.E. Foyer Paul Rougé de Senlis (60), le Foyer des Jeunes Travailleurs de Bruay-la-Bussière, le CCAS de Plombières-les-Bains, de Verquin et de Cambrin, le Secours populaire d'Houdain et de Noeux-les-Mines, la maternité de la Polyclinique de Liévin, l'Ass. Aide aux mères de Liévin, l'Ass. Le Phare de Béthune, l'EHPAD d'Ablain St Nazaire et de Cambrin, l'Ass. Pension de Famille d'Haillicourt, les Films de la Basse Cour de Calais (62), l'Ass. Les Boinchoux Le Mont Dore, l'Ass. L'Auvergne pour un enfant de Clermont-Ferrand, la Croix Rouge d'Issoire, le Secours Catholique de Clermont-Ferrand, le Secours Populaire de Riom, de Thiers et de Clermont-Ferrand, les Restos d'Issoire et de Clermont-Ferrand (63), le Club Kiwanis de Bayonne (64), l'Hospitalité de Lourdes (65), l'Ass. Espoir de Colmar, l'Ass. Caroline Binder de Logelbach, le CHRS L'échelle de Colmar, le Secours Populaire de Colmar, la maternité le Parc des Hôpitaux de Colmar (68), l'Ass. Hors du Nid ADEPAPE Le Mans, la maternité et le Service des Prématurés du Centre Hospitalier du Mans, les Restos du Cœur d'Allonnes, le Foyer Saint Victor Le Mans, le Centre Dases 72 Le Mans, le Chantier de Réinsertion de Château du Loir, le Secours Populaire de La Flèche, le Secours Catholique de Bonnetable, les Restos du Cœur de Château du Loir, la Conférence St Vincent de Paul de La Flèche, le CCAS de Luché-Pringé (72), le CASVP Paris 9ème, le BPSDI Diderot Paris 12ème, la CAFDA Paris 20ème, la maternité Trousseau Paris 12ème, la maternité Robert Debré Paris 19ème (75), l'Ass. Rouennaise des Amis des Marins de Rouen (76), l'Ass. Synergie de Combs la Ville (77), les Restos du Cœur de la Roche-sur-Yon, l'Ass. Appel Détresse de Talmont St Hilaire, dons aux sinistrés de la tempête Xynthia Gymnase de l'Aiguillon (85), le CHRS Marianes, l'Hôtel Social, la Croix-Rouge, l'ARSL, le Gatrem, l'Abri et la Maison de la Solidarité Départementale de Limoges (87), la PMI des Pyramides d'Evry, l'Ass. Après 91 de Bondoufle (91), les Restos du Cœur d'Asnières (92).



Les dernières semaines ont laissé éclater les accents d'un hymne à la liberté, notamment en Tunisie. Des images qui nous en rappelaient inévitablement d'autres, émanant de Berlin ou de Roumanie, en 1989.

Des yeux emplis d'espoirs, la perspective d'une page blanche, la porte ouverte sur les perspectives les plus belles.

Certaines espérances seront fatalement déçues, d'autres seront menées à terme, un processus démocratique est en marche, porteur des plus nobles intentions. À titre francophone, formulons juste le souhait que le lycée Pasteur de Tunis, fermé depuis le 10 mai 2007, redevienne l'un des phares portant les idéaux de paix et de fraternité dans le pays.

Dans son nom, Amis Sans Frontières, notre association porte une idée forte sur l'avenir que nous désirons pour la planète, un futur que nous appelons de tous nos vœux et aussi par les actes. Par le nom du magazine qui se trouve entre vos mains, la Sphère, nous exprimons aussi le fait que tout ce qui touche la planète et ses habitants nous importe. Les peines des uns comme les joies des autres; les plaies qui s'ouvrent ici comme les fossés qui se comblent plus loin, dans un rassemblement des individus et des peuples.

La liberté est porteuse des plus belles idées, des plus nobles messages. D'aucuns parleront d'utopies, mais comme le disait Édouard Herriot : «Une utopie est une réalité en puissance». Aussi ne pouvons-nous qu'applaudir au courage de tous ceux qui osent dessiner un avenir au contour de leurs espérances, même si ce sont leurs enfants qui récoltent les fruits des arbres qu'ils plantent sur leur sol.

Merci à chacun de nos amis lecteurs de sa fidélité, en toute liberté.

*Nous souhaitons
un joyeux anniversaire aux
abonnés nés en février*

Mme Suzanne Danielle, Mme Cayman Jeannette à Marseille, Mme Hervé Gilberte à Tresses (33), Mme Marchipont Yolande à Dausse, Mme Hauguel Ginette à Casseneuil (47), Mme Coutant Madeleine à Mayenne (53), Mme Da Silva Geneviève à Aubière (63), Mme Casanovas Chantal à Saint-Estève (66), Mme Labrune Solange à Saulx (70), Mme Guivarch Monique à Le Mans, Mme Guérin Sabine à Allonnes (72), Mme Gontier Nicole à Torcy (77), Mme Hermant Hervée à Amiens (80), Mme et M. Boulant Gérard à Roquebrune-sur-Argens (83), Mme Sorin Agnès à Les Landes Genusson (85), Mme Rebeyrolle Monique à Limoges (87) et Mme Norel Annie à Vitry (94).

« Si nous souhaitons réellement rendre le monde meilleur et plus sûr, nous avons plus que jamais besoin de bénévoles »

a déclaré M. Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations Unies.

« Changez les choses et devenez bénévole ! »

Le coup d'envoi de « l'Année européenne du volontariat 2011 »

Après 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en 2011 tous les États de l'Union Européenne célèbrent « l'Année européenne du bénévolat et du volontariat ». Une façon de rendre hommage à tous ceux et celles qui s'engagent dans la solidarité qu'ils soient bénévoles ou volontaires.

Selon un sondage Eurobaromètre, réalisé en mai 2010 par TNS Opinion et Social, trois Européens sur dix exerceraient une activité bénévole.

Ce chiffre représente près de cent millions de personnes qui consacrent leur temps libre et leurs compétences à aider les personnes dans le besoin et ainsi soutenir une meilleure cohésion sociale. Toujours selon le même sondage, la solidarité et l'humanisme sont les principales valeurs portées par les bénévoles et le volontariat. En effet, dans un classement par ordre de préférence, les Européens attribuent la première place à la solidarité et à l'aide humanitaire en deuxième, le système de santé et en troisième position, l'intégration sociale des citoyens défavorisés à égalité avec la défense des droits de l'homme.

Le champ des applications du bénévolat est très vaste, il peut s'agir d'enseignants à la retraite qui animent des ateliers de rattrapage scolaire, d'étudiants en musique qui viennent divertir des enfants hospitalisés, des



Lors du coup d'envoi de « l'Année européenne du volontariat 2011 », Mme Viviane Reding, vice-présidente et membre de la Commission chargée de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté, entourée de M. Jean-Marc Delizée, secrétaire d'État belge aux affaires sociales, et Mme Marian Harkin, membre du Parlement Européen, ont présenté le slogan de l'année : « Changez les choses : devenez bénévole ! »

retraitées qui initient des activités tricots dans des maisons de retraite, des prisons, des quartiers en difficulté mais également un temps donné dans des structures comme les sapeurs-pompiers, le service civique, l'aide d'urgence... Il existe des milliers de manières de changer les choses et chaque fois que des personnes s'associent pour s'entraider ou aider d'autres personnes dans le besoin, ils participent à maintenir l'équilibre et la paix sociale de nos sociétés. Personne ne conteste plus le rôle indispensable que tiennent les bénévoles. Certains responsables politiques pensent qu'il était temps de rendre hommage aux millions d'Européens qui s'investissent gratuitement pour le

L'engagement varie selon le profil sociodémographique des répondants

L'activité bénévole est ainsi une pratique plus répandue au sein des couches aisées et diplômées qu'au sein des couches modestes : 43 % des personnes ayant poursuivi des études jusqu'à 20 ans ou plus tard, 46 % des cadres, 40 % des personnes se situant en haut de l'échelle sociale et 45 % de celles ayant un intérêt fort pour la politique déclarent avoir une pratique bénévole, pour 21 % des personnes ayant arrêté leurs études à 15 ans ou avant, 28 % des ouvriers, 23 % des personnes se positionnant au bas de l'échelle sociale et 18 % de celles n'ayant pas d'intérêt pour la politique.

mieux êtres des autres. Pour cela, la Commission Européenne a donné fin décembre le coup d'envoi pour l'Europe de : « l'Année européenne du bénévolat et du volontariat 2011 ».

Cette initiative poursuit quatre objectifs :

- réduire les obstacles au volontariat dans l'UE,
- donner des moyens d'action aux associations de bénévoles et améliorer la qualité du volontariat,
- reconnaître et récompenser les activités de volontariat,
- sensibiliser à la valeur et à l'importance du volontariat.

Tout au long de cette année, des centaines de projets seront mis en avant et soutenus, parmi lesquels au niveau européen nous mettrons en exergue : « Le Tour », « Le Relais » et « Les Conférences ».

Le Tour : des bénévoles feront, pendant une année, le tour des États membres. À chaque étape, ils présenteront leurs activités et rencontreront des décideurs politiques et le grand public.

Le Relais des journalistes : vingt-sept journalistes bénévoles suivront les activités de cinquante-quatre associations de bénévoles. Ils produiront une série d'articles et de clips vidéo et audio qui seront publiés et diffusés dans les médias. À la fin de l'année, les différents reportages seront compilés afin de produire un documentaire, destiné à la diffusion, sur « l'Année européenne du volontariat » et « le Tour ».

Les Conférences : quatre conférences thématiques seront organisées en 2011 afin de mettre en lumière des aspects essentiels du volontariat : la première, consacrée à : « La recon-

naissance du volontariat » a déjà eu lieu le 8 janvier à Budapest. En mai/juin, une seconde aura pour thème : « Rendre hommage aux bénévoles et à leur action », suivi en octobre de : « Donner des moyens d'action aux associations de bénévoles » et en décembre : « Conférence de clôture sur les défis futurs ».

La Commission travaille actuellement en étroite coopération avec l'« Alliance » des associations de bénévoles, le Parlement Européen, les États membres, le Comité des régions, le Comité Economique et Social Européen, le Conseil de l'Europe et les Volontaires des Nations Unies.

Comme chaque État membre, la France reprend la stratégie européenne en l'appliquant aux enjeux nationaux.

La Direction a défini un programme de travail en étroite coopération avec un comité de pilotage constitué de la direction de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, d'opérateurs publics et d'entreprises. Ensemble, ils ont fixé comme priorités de l'année : développer le bénévolat et le volontariat, mieux les reconnaître, mieux les valoriser et développer leur dimension européenne.

Dans l'hexagone, le lancement de cette action se déroule du 7 au 13 février 2011.

Pour ceux qui ont Internet et qui souhaitent plus de renseignements vous pouvez vous rendre sur le site : <http://europa.eu/volunteering/fr>

Sources : Eurobaromètre de mai 2010, associations.gouv

L'activité bénévole

Elle est une pratique majoritaire au sein de trois pays de l'Union : aux Pays-Bas (54 % participent bénévolement à une activité), au Danemark (52 %) et en Suède (52 %).

A l'opposé, elle est le moins pratiquée en Grèce (87 % ne participent bénévolement à aucune activité), au Portugal (86 %), en Bulgarie (86 %), à Chypre (80 %), en Lituanie (80 %), à Malte (79 %) et en Espagne (78 %).

L'âge n'est pas un facteur déterminant de l'engagement bénévole

31 % des 15-24 ans, 29 % des 25-39 ans, 34 % des 40-54 ans et 30 % des 55 ans et plus disent pratiquer une activité bénévole dans une association ou une organisation.

À la question : dans quels domaines considérez-vous que le volontariat joue un rôle important ?

La solidarité et l'aide humanitaire sont particulièrement soulignées à Chypre (68 %), en Slovénie (56 %), en Suède (54 %), en Espagne (54 %), en France (47 %), au Portugal (45 %) et en République Tchèque (44 %).

Par contre pour les Néerlandais (44 %), les Litvaniens (31 %) et les Italiens (30 %) c'est le système de santé qui mérite d'être soutenu en priorité par le volontariat.

Les répondants en Finlande (31 %) citent en premier lieu l'intégration sociale des citoyens défavorisés. Ils sont devancés par les Danois (32 %).

Pour la Grèce (46 %) et l'Estonie (29 %), l'importance va à l'environnement.

Le sport est le premier domaine dans lequel les répondants au Danemark (49 %) et en Irlande (24 %) considèrent que le volontariat joue un rôle important.

Enfin, les personnes interrogées au Royaume-Uni se démarquent sensiblement du reste des Européens : elles sont les plus nombreuses (23 %), et les seules, à mettre au premier rang l'éducation et la formation.



Par JEAN-PIERRE THOMAS

Bénévolat ou volontariat

« Le bénévolat est une immense source d'apprentissage. Apprentissage pour celui qui donne, apprentissage pour celui qui reçoit. L'engagement dans le monde associatif permet d'acquérir une expérience de vie irremplaçable ».

Extraits du discours d'ouverture de « l'Année européenne du volontariat » de Jean-René Germanier, président du Conseil national Suisse.

En France, dans le monde associatif, le bénévolat et le volontariat sont deux formes d'engagement qui ont des similitudes mais également des divergences et les cadres légaux dans lesquels ils s'inscrivent sont bien différents.

Le bénévole (de bene « bien » et volo « je veux ») est un « bienveillant » selon la définition du Robert. Le Conseil Economique et Social définit le bénévole comme celui qui s'engage librement pour mener à bien une action en direction d'autrui. Action non-salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial. Le bénévolat est donc un don de soi librement consenti et gratuit.

Selon un rapport de Marie Thérèse Cheroutre, qui a été, entre autres, vice-présidente du Conseil National de la Vie Associative (CNVA) de 1984 à 1993, et membre du Conseil Economique et Social (CES), « le bénévolat est la situation dans laquelle une personne fournit, à titre gratuit, une prestation de travail pour une personne ou un organisme. Le bénévolat se distingue donc de la situation de travail (ou salariat) essentiellement par les critères suivants :

Le bénévole ne perçoit pas de rémunération. Il peut être dédommagé des frais induits par son activité (déplacement,



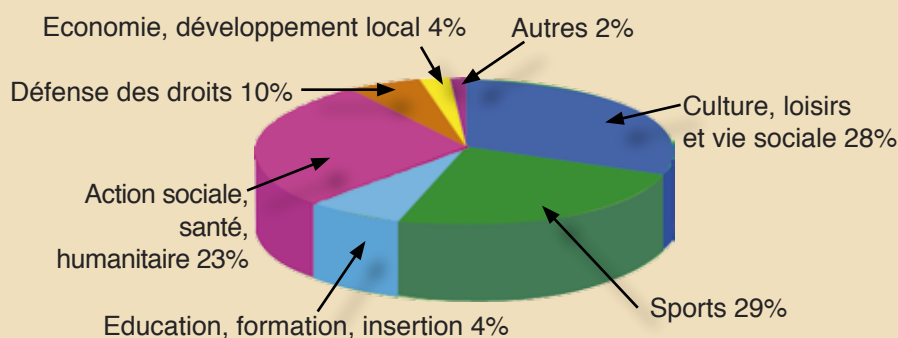
hébergement, achat de matériel...). Le bénévole n'est soumis à aucune subordination juridique. Sa participation est volontaire : il est toujours libre d'y mettre un terme sans procédure ni dédommagement. Il est en revanche tenu de respecter les statuts de l'association, ainsi que les normes de sécurité dans son domaine d'activité.

Ces quelques éléments de définition montrent qu'il n'existe pas une seule définition, mais une série de notions caractérisant le bénévolat, dans lesquelles méritent d'être soulignés les notions d'engagement libre et gratuit ».

Les bénévoles peuvent être étudiants, en activité professionnelle, retraités ou en recherche d'emploi, sans condition de nationalité. Les associations et les ONG relèvent de la loi de 1901 ou 1908 (pour les trois départements d'Alsace Moselle) relative au contrat d'association où il est clairement mentionné que les fonctions dirigeantes (président, trésorier, secrétaire général) doivent être assurées par des bénévoles et ne peuvent être en aucun cas rémunérées. Les bénévoles dirigeants d'associations restent majoritairement des hommes à 54%, mais le nombre de femmes progresse sensiblement. Les bénévoles, responsables des associations, sont plus souvent âgés du fait de leur expérience, de leur disponibilité et de leur attachement à l'association

Répartition du bénévolat en France

D'après l'enquête de Viviane Tchernonog, chercheur au CES/Université Panthéon-Sorbonne/CNRS, paru aux éditions Dalloz, 2007.



dont ils sont parfois les fondateurs. Mais très souvent, dans ce dernier cas, l'association disparaît en même temps que son président fondateur. Les associations créées récemment font une plus large place à de plus jeunes dirigeants bénévoles.

Dans une étude « Le paysage associatif français • Mesures et évolutions • Juris Associations - Dalloz 2007 », Viviane Tchernonog, chercheur au CNRS - équipe Matisse du Centre d'Économie de la Sorbonne de l'Université de Paris 1, estime actuellement à environ 14 millions le nombre de bénévoles qui se répartissent dans 1 100 000 associations. Toujours d'après son enquête, le bénévolat représente environ 935 000 emplois équivalents temps plein, ce qui représente une économie parallèle énorme et, sans ce bénévolat, de nombreux rouages du vivre ensemble en société seraient depuis longtemps grippés.

Contrairement au bénévolat, le volontariat a un statut juridique sous lequel des personnes s'engagent à un travail, le plus souvent à vocation humanitaire, sociale, sportive, culturelle... À la différence du bénévole, il correspond très souvent à une activité à plein temps pour laquelle il n'est pas salarié, mais où il peut percevoir une indemnité de subsistance et bénéficier d'une protection sociale.

Le service civique peut prendre différentes formes. Il s'adresse en général aux jeunes âgés de 16 à 25 ans et donne lieu à une indemnité prise en charge par l'État. La loi du 10 mars 2010 prévoit que le service civique peut également prendre la forme d'un volontariat de service civique pour les personnes âgées. Les contrats sont effectués à temps plein pendant 6 à 24 mois, en France ou ailleurs dans le monde, dans une structure agréée par l'Agence du service civique.

En dehors de la France, plusieurs possibilités

Le jeune Français qui souhaite vivre en Allemagne pendant une année et découvrir la vie quotidienne allemande et améliorer son niveau linguistique, peut s'engager dans une association d'intérêt commun en passant par VFA (Volontariat Franco Allemand). Dans ce cadre, un certain nombre d'associations françaises et allemandes envoient et accueillent simultanément un ou plusieurs jeunes volontaires et assurent leur accompagnement en concertation.



Le volontariat franco-allemand est donc basé sur la réciprocité et le partenariat associatif.

Le SVE (Service Volontaire Européen) est destiné à encourager la mobilité des jeunes de 18 à 30 ans. Ce volontariat permet de se mettre au service d'un projet d'intérêt général à l'étranger durant 2 à 12 mois, et de vivre une expérience formatrice, de découvrir une autre culture, une autre langue, etc.

Le VSI (Volontariat de Solidarité Internationale) consiste, lui, en un engagement d'une personne majeure à l'international. Chaque année, ce sont près de 2 000 hommes et femmes qui partent en VSI. Ils auront pour activité une mission de développement ou d'urgence humanitaire dans un pays du Sud ou de l'Est, au sein d'une association reconnue et agréée par l'État. Pour faciliter les volontariats et coordonner les propositions, il existe la plateforme des volontariats internationaux d'échange et de solidarité : « France Volontaires ». Créée le 1er janvier 2010, cette coordination a été construite en partenariat avec les principales organisations d'envoi de volontaires. Elle s'est fixée entre autres comme but d'accompagner les associations d'envoi de volontaires dans leurs missions de mobilisation, de préparation, de suivi, de gestion et de réinsertion des volontaires.

Toujours à l'étranger mais cette fois en entreprise, il existe le VIE (Volontariat International en Entreprise). Attribué principalement aux étudiants, jeunes diplômés, ou chercheurs d'emploi, de 18 à 28 ans, le Volontariat International en entreprise permet au volontaire d'effectuer une mission d'ordre commercial, technique ou scientifique au sein d'une entreprise française à l'étranger, pendant 6 à 24 mois. Certains étudiants

utilisent par exemple ce volontariat en s'immergeant dans une entreprise pour valider leurs stages de fin d'études.

Le VIA (Volontariat International en Administration), d'une durée de 6 à 24 mois, s'adresse aux jeunes de 18 à 28 ans désirant participer à l'action de la France dans le monde en matière d'action culturelle, de protection de l'environnement, de développement technique, scientifique et économique et d'action humanitaire.

Le volontariat à l'intérieur du pays

Le volontariat pour l'insertion « Défense 2e chance » s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans en échec scolaire ou en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Il permet, durant 6 à 24 mois, de bénéficier d'un parcours de formation et d'orientation qui comporte 3 grandes étapes :

La remise à niveau scolaire, une éducation civique et comportementale et une formation préprofessionnelle qui doit aboutir à un apprentissage, ou à une embauche dans les secteurs d'activité dits « en tension » (hôtellerie restauration, transports, bâtiments, travaux publics, etc.). Le jeune peut également prendre un engagement dans les armées. Le volontaire est pris en charge par un centre « Défense 2e chance » (appelés aussi « Centres Epide »), choisi par lui et où la discipline et l'organisation sont de type militaire.

Enfin, un contrat de volontariat peut se faire chez les sapeurs-pompiers. Dans ce cas, ce sont des hommes et des femmes, qui, en parallèle de leur profession ou de leurs études, tout en tenant compte de leur vie familiale, ont choisi de conserver une disponibilité suffisante pour répondre immédiatement à toute alarme émise par le centre de secours dont ils dépendent. Ils suivent régulièrement des formations et peuvent assurer tous les types de missions incombant aux services d'incendie et de secours. 56 % des volontaires ont moins de 35 ans. Ils perçoivent une indemnité sous forme de vacances horaires ainsi qu'une « prestation de retraite » lorsqu'ils ont accompli au moins 20 ans de service ».

Comme vous pouvez en juger, même si votre statut est différent entre volontaire et bénévole, vous avez principalement en commun votre engagement, sous des formes différentes, dans des actions au service de la société.

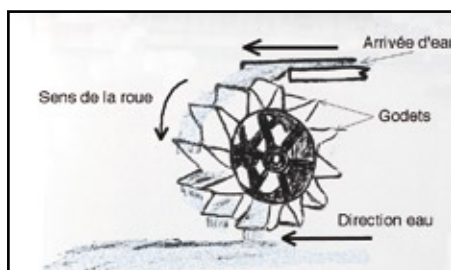
Sources : vfa-volontariat-franco-allemand.associations.gouv, clong-volontariat.org, vosdroits.service-public.fr

MÉMOIRE POUR DEMAIN

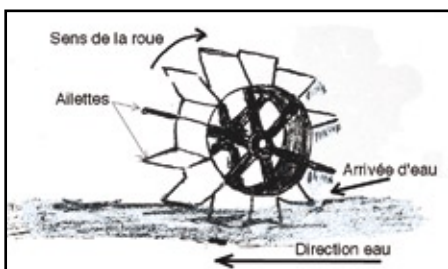
Par Annie Rivault-Moine

Maître, apporte de l'eau à ton moulin !

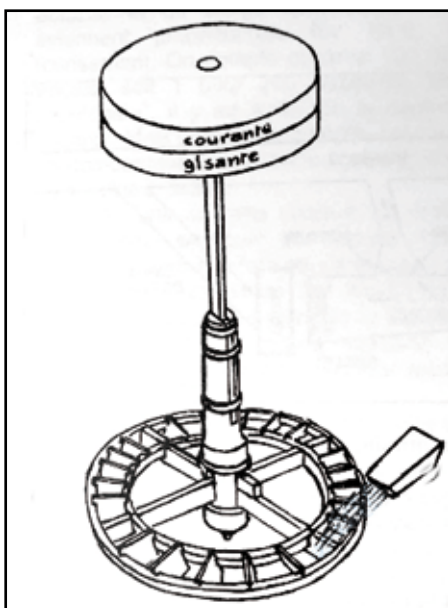
Maître, apporte de
l'eau à ton moulin !



Roue à augets
(l'eau arrive sur la tête de la roue)



Roue à aubes
(l'eau arrive au pied de la roue)



L'arrivée d'eau se fait sur le rouet horizontal. Il est fixé à la meule « courante » qui tourne et écrase les céréales contre la meule « gisante ».

Croquis extrait de « Les moulins » de Jean Orsatelli (éd. Lafitte Marseille, 1979).

Un moulin à eau ou moulin hydraulique est une installation traditionnellement destinée à utiliser l'énergie mécanique produite par le courant d'un cours d'eau, conduit par un bief, appelé aussi canal de dérivation. Actuellement on se tourne également vers l'énergie marée-motrice.



Moulin de Lustrac sur le Lot (Lot-et-Garonne). On voit bien à l'étage l'habitation du meunier au dessus de la chambre des meules.

Depuis le Néolithique, l'homme doit moudre les graines pour produire la farine afin de confectionner les aliments incontournables, telles les galettes ou les bouillies.

Nos lointains ancêtres utilisaient deux pierres pour écraser le grain en les frappant l'une contre l'autre.

Deux mille ans avant J.-C., on broyait le grain en utilisant deux meules que l'on faisait tourner à la force des bras. Puis les animaux et les esclaves fournirent l'énergie pour actionner des moulins collectifs.

A Hiérapolis en Turquie, un bas-relief du III^{ème} siècle après J.-C. représente la plus ancienne machine à eau connue. Une roue actionne une paire de bielles et de manivelles destinées à couper la pierre.

L'architecte romain Vitruve, I^{er} siècle avant J.-C. donne la plus ancienne description d'un moulin à eau à roue horizontale.

Le principe du moulin à eau arrive en France par la Méditerranée.

Au Moyen Âge, le moulin à eau se développe en même temps que disparaît l'esclavage. L'énergie hydraulique permet, à elle seule, de broyer 150 kg de blé à l'heure, soit l'équivalent du travail de 40 hommes.

Au XI^{ème} siècle, nous sommes à la recherche d'une nouvelle énergie. Les cultures remplacent la forêt, alors le moulin s'implante sur le plus petit

cours d'eau. Le nombre de moulins à eau, important, sera difficilement calculable.

Le terme de « moulin » désigne un bâtiment avec son équipement interne. Le moulin à eau est tributaire d'un bief. Celui-ci comporte un barrage situé sur un cours d'eau pour dévier une partie de son débit vers le moulin.

Les premiers moulins ont une roue horizontale, le rouet. Une maçonnerie élaborée dirige un jet d'eau sur les pales en périphérie de la roue. Ce système permet la transmission directe du mouvement de rotation - grâce à l'axe vertical - aux meules placées au-dessus.

Plus tard, avec les progrès de la métallurgie, apparaissent les roues à aubes à l'extérieur. Elles sont soit à pales et utilisent, par le bas, le courant de la rivière, soit à godets, avec une alimentation d'eau par le haut. Cette dernière formule offre un meilleur rendement.

Le « moulin à nef » présente une troisième forme de source d'énergie. Il consiste en l'assemblage de deux bateaux qui soutiennent entre eux une roue à aubes. L'un supporte toute la machinerie des meules et l'autre sert de flotteur. La barque principale sert aussi d'habitation au meunier. On peut concevoir qu'il soit né, qu'il ait grandi, travaillé et fini sa vie sur cette embarcation mobile. L'avantage de ce système permettait au meunier de se déplacer sur la rivière pour aller au plus près des besoins. Le travail devenait rude aux moments des crues, du froid, et très souvent gêné par la circulation des bateliers. Pourtant, ces meuniers avaient une parfaite connaissance du fleuve. Ces moulins à nef ont tous disparu emportés par les caprices du courant.

Le moulin devient une source de richesse et appartient aux abbayes ou aux seigneurs, car eux seuls, disposent juridiquement des cours d'eau, ainsi qu'eux seuls possèdent les moyens de construire de tels bâtiments.

Le moulin est alors dit « banal » car tous ceux qui récoltent peuvent y apporter leur grain pour être moulu. Une redevance, le « droit de mouture » est prélevée par le meunier au profit du propriétaire.

Le moulin à eau, même s'il s'agit d'une modeste construction, peut permettre au Maître de vivre à l'étage. Les pièces habitées se situent au-dessus de la chambre de meules.

Ainsi, il n'est pas rare que dans un village cossu le moulin prenne des allures de maison de maître, avec une tour et un pigeonier qu'une girouette égaye. *« Le moulin illustre parfaitement la règle selon laquelle, qui veut monter d'un cran dans la société, élève sa maison à l'étage : la promotion sociale passe par l'accession à la verticalité. »*

Depuis 2 000 ans, l'homme utilise les moulins à meules afin de préparer les denrées alimentaires nécessaires à sa survie. Le nom de moulin est lié à une activité : MOUDRE. Il peut actionner une meule pour toutes céréales, c'est l'usage le plus ancien. Mais il peut aussi extraire l'huile des oléagineux, noix, colza, olives en Provence, en Corse.

Le Périgord et le Dauphiné, suivant les saisons, œuvrent pour extraire spécialement l'huile de noix.

Au pays basque, premier fabricant



*Moulin de Bassilour, près de Bidart.
La date de 1741 sur le linteau, coiffe l'entrée.
L'eau de l'Uhabia alimente 2 meules.*

Un brin de poésie sortant de la mémoire d'un arrière-petit-fils de meunier : *« J'éprouve l'envie de parler du moulin, de chutes d'eau, de ruisseaux, de tous ces souvenirs ancrés en moi. Le chuintement de l'eau sur un rouet, le chant d'une cascade, le ronronnement du générateur, la rotation feutrée d'une turbine... tous ces bruits, je vous les offre, avec leurs siècles d'histoire. »*

Michel Ussel.

de chocolat, le moulin broie la fève. Le Perche et la Basse Normandie pressent la pomme pour son jus et la fabrication du cidre.

En Corse, les châtaignes, parfaitement séchées, peuvent être moulues et transformées en farine.

Chaque moulin a sa spécificité avec les scieries, les métiers à tisser, le travail des métaux, l'action des pompes...

Du XIII^{ème} au XVIII^{ème} siècle, l'énergie du moulin servait à défibrer les chiffons pour fournir de la pâte à papier.

Le moulin à foulon dégraissait des draps de laine.

Il pouvait broyer l'écorce des chênes afin d'extraire la substance qui servait à tanner le cuir.

Le moulin peut produire de l'électricité avec un générateur.

Voici quelques exemples de sites utilisant cette énergie hydraulique : la machine de Marly faisait fonctionner les cascades, fontaines et bassins du château de Versailles. Le Pavillon de Manse, qui se trouve à Chantilly, avait la même fonction pour les jardins de son château.

Plus modeste et plus récente, la machine à eau de Porcheresse, en Belgique, distribue l'eau au village.

Dans des régions côtières, le mouvement

des marées a été mis à contribution pour le fonctionnement des moulins.

Cette force motrice hydraulique repose sur une énergie renouvelable, naturelle, gratuite, qui ne pollue pas. Elle pourrait encore offrir une précieuse utilité en réactivant les biefs existants et authentiques, que les valeurs humaines de nos ancêtres nous ont légués.

A Saint-Jean-de-Luz, la maison actuelle appelée « maison de Louis XIV » abrita le roi durant les cérémonies de son mariage. La riche famille, propriétaire de cette élégante demeure possédait un moulin qui fonctionnait avec la marée sur l'estuaire de la Nivelle.

Au sud de Mugron, proche de Saint-Paul-lès-Dax, le moulin de Poyaller et son parc animalier accueillent les visiteurs petits et grands. Les matinées gastronomiques, comprenant visite, dégustation et goûter, régaleront les familles. Le site internet indique les dates et heures d'ouverture et vous fait découvrir de superbes images. www.moulin-poyaller.com

IDÉE DE TRICOT

GILET DAME EN LAINE MOHAIR SANS MANCHE

Explications fournies
par Bernadette
Delamare (40)

Fournitures :

Pour la taille 38/40,
le gilet se réalise
avec 5 pelotes de
laine mohair (fil
double)
aux aiguilles n° 6
ou 7.

Confection taille 38/40 :

Ce gilet, sans
couture, se tri-
cote d'une seule



pièce et se commence par le haut.

Montez 53 m. et tricotez au point mousse 9
rangs. Au 10ème rang, doublez les mailles sauf
la dernière.

Au rang suivant, et les 4 rangs suivants, trico-
tez 6 m. en point mousse, 93 m. en côtes 1/1,
finir le rang par 6 m. en point mousse.

Au 5ème rang, laissez 30 m., tournez l'ouvrage.

Au 6ème rang, laissez 30 m., tournez l'ouvrage.

Au 7ème rang, laissez 36 m., tournez l'ouvrage.

Au 8ème rang, laissez 36 m., tournez l'ouvrage.

Au 9ème rang, revenir enfin sur toutes les
mailles du rang.

A partir de l'endroit du travail, faire 3 rangs au
point mousse.

Au 3ème rang, tout en gardant la bordure des 6
m., augmentez 1 m. toutes les 2 m. en prenant
soin de garder toujours la bordure des 6 m. en
point mousse.

Faire en suivant 9 rangs de côtes 1/1, puis 3
rangs de point mousse. Lors du 3ème rang,
augmentez de 1 m. toutes les 3 m. pour ob-
tenir 46 augmentations soit au total 197 m. en
tout.

Continuez en faisant 9 rangs de côtes 1/1, 3
rangs de point mousse. Au 3ème rang, faites 6
m. de bordure.

Continuez en tricotant 25 m. côtes 1/1, rabattez
44 m, tricotez 47 m., rabattez 44 m. tricotez 25
m et les 6 m. de bordure en point mousse

Au rang suivant, après les 25 premières m. ajou-
tez 6 m. et après les 47 m. ajoutez encore 6 m.
Continuez en jersey endroit en respectant les
bordures (6 m.) de chaque côté pendant 45
rangs.

Terminez le travail par 10 rangs de point mou-
sse (5 côtes en mousse) pour une hauteur de 31
cm sous les bras. Enfin, rabattez simplement
toutes les m. 2 par 2.

BILLET D'HUMEUR

Par Maryse Degallaix

Parce que le monde ne changera pas sans nous

*Voilà, les vœux sont partis sur toute la planète,
par courrier, par courriel, par téléphone, heu-
reusement par contact direct encore ! Théori-
quement toutes les personnes qui pratiquent
cette coutume s'envoient des BONS VŒUX !
depuis plusieurs années, fidèlement.*

*Alors, où en sommes nous ? Haïti ... le Niger...
la Côte d'Ivoire...la Tunisie... l'Australie...des
faits différents, des causes différentes. Décep-
tions, espoirs.*

*Tout cela ne nous regarde pas, ce n'est pas
chez nous ...à voir !*

*Les poissons ... les oiseaux...les pingouins...
les abeilles...NON, on ne va pas tout mélanger,
il n'y a aucun rapport entre tous ces termes....
pas si sûr !*

*Le suicide des agriculteurs inquiète la mutuelle
sociale agricole, un agriculteur est décédé
de leucémie provoquée par des produits
chimiques. Le travail, la santé, la nourriture,
l'éducation, la famille, le couple nous réinterro-
gent...l'amnésie et l'ignorance ne nous font pas
avancer.*

*Le réel frappe à la porte de nos vies, nous
invite au changement. Il est temps de réfléchir
ensemble. Quel réconfort de savoir que dans
tous les pays, dans tous les milieux, des êtres
lucides, courageux, s'engagent dans des choix
de vie, s'appuyant sur des valeurs éthiques et
les droits universels. D'une manière consciente,
volontaire, concrète. Le besoin de comprendre,
le courage de s'exprimer sont vitaux. L'espé-
rance, l'appui, le soutien, la fidélité de ceux qui
ont les mêmes objectifs sont efficaces, autant
que l'indignation comme nous le rappelle Sté-
phane Hessel que ses 93 ans n'empêchent pas
de parler. Que cette année nous voit progresser
sur le chemin de la justice, avec exigence et
avec beaucoup de compréhension.*

*Que les petits bonheurs qui nourrissent notre
quotidien nous donnent suffisamment de paix,
d'estime de soi, de confiance pour dépasser
les peurs ou l'indifférence. Nous sommes les
enfants de la Vie, les peuples de la même Terre.*

De nouvelles amies à St Laurent de la Plaine

Suzanne, Monique et Marie-Thérèse font partie du petit groupe de St-Laurent de la Plaine qui compte une douzaine de tricoteuses. Un jeudi, jour de permanence à Angers, elles n'ont pas hésité à faire 40 km pour venir apporter leurs tricots à l'équipe d'ASF Anjou. Comme pour deux d'entre elles, c'était leur première visite, les bénévoles ont eu le plaisir de leur faire découvrir le local. D'autres avaient gentiment improvisé un petit repas convivial, auquel tout le monde a participé en gage d'amitié.



« Aux Mains et Merveilles » de Soucelles

L'équipe d'ASF Anjou a participé à la vente qu'organisait le club féminin de Soucelles au joli nom prédestiné « Mains et Merveilles ». Aux côtés de Brigitte, France, Danielle, Nicole, Françoise, Marie-Claire, Odile et Michèle, plusieurs artisans et associations étaient là aussi pour faire découvrir leurs talents et savoirs faire (Madagascar, fleuriste, vannier, peinture sur porcelaine, cartonnage etc.) Mais cette année, les flocons de neige se sont invités, empêchant les visiteurs de se déplacer, bien que la neige ne tenait pas. La chance était quand même du côté d'ASF Anjou, le seul exposant à avoir fait une très bonne recette. De plus, l'accueil du club « Mains et Merveilles » a été spécialement chaleureux et réconfortant pour la saison (café et brioches offerts dans la matinée). Les bénévoles ont partagé le repas du midi et le soir, toutes se sont quittées après avoir pris le verre de l'amitié.



Aux « Mains et Merveilles » de Soucelles.

Le marché de Noël de Saint-Barth'

Il pleut fort et fait froid dehors, mais les tricoteuses d'Amis Sans Frontières ont mis tout leur dynamisme et sont à l'œuvre, dès 7h30, au local rue Michel Fourré Cormeray à Angers, pour charger les voitures. Danièle, Bernadette et Madeleine prennent alors la direction de Saint-Barthélémy d'Anjou, distant de quelques kilomètres. Dans ce même temps, le jour n'est pas encore levé, que Françoise, Brigitte et Michèle les rejoignent.

Après l'installation du stand, la journée se déroule bien. Les visiteurs apportent beaucoup d'attention à l'exposition et questionnent l'équipe sur le but de l'Association. L'animateur joue le jeu et présente souvent l'Association au micro.

Malgré tout, la difficulté du public à ouvrir le porte-monnaie se fait ressentir. Tout de même, les bénévoles réussiront à vendre quelques petits sujets pour Noël et de la layette qui sera offerte, en cadeau, aux mamans qui attendent un bébé.

Le marché de Noël des enfants de Sarrigné

L'équipe des bénévoles d'ASF Anjou a été invitée au marché de Noël organisé par les parents des élèves de l'école de Sarrigné, petit village situé à 15 Kms au nord-est d'Angers.

Leur accueil a été très sympathique. Les jeunes enfants ont profité de l'espace libre pour courir et s'amuser dans la salle une bonne partie de l'après-midi.

Si le résultat financier n'a pas atteint des records, il a été compensé par l'ambiance, la présence des enfants et leur intarissable dynamisme.



Accueil chaleureux

Lors de sa deuxième visite aux Restaurants du Cœur de La Roche-sur-Yon, Annick Mignot, déléguée ASF Vendée littoral, a été accueillie à bras ouverts. Elle portait plusieurs trousseaux de layette très attendus en raison d'un nombre important de naissances à venir et quelques pulls.

Après avoir félicité et remercié à maintes reprises les tricoteuses pour la qualité de leur travail, les responsables des Restos du Cœur et Mme Mignot se sont promis de se revoir très bientôt.



Les premiers pas d'une délégation

En décembre, Blandine Berthollet, toute nouvelle déléguée à Voglans en Savoie, a rencontré, pour la première fois Annie Poizac qui lui a donné de précieux conseils sur les activités d'Amis Sans Frontières. Avant de s'installer dernièrement dans la région savoyarde, Annie Poizac a occupé le poste de Présidente d'Amis Sans Frontières Indre-en Berry et connaît donc bien le fonctionnement de l'Association.



Annie Poizac a fait la connaissance de Blandine Berthollet (à gauche sur la photo)

Mme Poizac a profité de sa visite pour remettre à Mme Berthollet des pelotes de laine et le matériel nécessaire pour l'assemblage d'un premier trousseau layette qu'elles ont d'ailleurs confectionné ensemble.

Même si ce premier trousseau n'a pas encore trouvé preneur, ce qui ne saurait tarder, Blandine Berthollet a très vite appris et déjà collecté les premiers dons de laine. Loin de se décourager et très optimiste, elle poursuit ses recherches et espère trouver de nouvelles tricoteuses bénévoles pour la seconder dans sa nouvelle délégation.

Cadeau-surprise !

Invitée le 11 janvier pour la galette des rois, Madame Blanchard a présenté, en arrivant, un petit carton plat qui avait tout l'air de contenir une galette, tout en s'exclamant : «surprise !»

Le petit carton en question contenait en réalité, non pas une galette, mais neuf paires de chaussons ravissants.

Savourant la surprise qu'elle avait suscitée, Mme Blanchard a expliqué ce modèle particulièrement esthétique et fonctionnel. Bravo et merci à Madame Blanchard pour ce beau cadeau-surprise.



Les plus beaux cadeaux de Noël

Dimanche 5 décembre, les bénévoles d'Amis Sans Frontières Vosges tenaient un stand au marché de Noël de Chantraine, heureusement abrité dans la grande salle de la Maison Grandemange car le temps était bien froid et très neigeux. Le public s'est tout de même courageusement déplacé et il n'a pas été déçu. La qualité des tricots proposés et les prix très attractifs ont séduit les clientes avisées et habituées à trouver les plus beaux cadeaux de Noël.

Auparavant, pour apporter un peu de réconfort aux plus démunis, l'équipe vosgienne avait remis, avant Noël, tout un contingent de 609 pièces de tricots aux Restaurants du Cœur d'Epinal et 187 lainages à la Conférence St Vincent de Paul de la ZUP d'Epinal. Des paquets cadeaux de layette, toujours très appréciés, ont aussi été déposés à la Maternité de l'hôpital Jean Monnet d'Epinal.

A gauche sur la photo, Claudine, trésorière et Françoise, présidente, au marché de Noël de Chantraine.



La Seine-Maritime et l'Hérault

Vous vous souvenez des tours de cou pour les marins !

260... C'est le nombre de bonnets et tours de cou offerts durant les fêtes de fin d'année aux associations des Amis des Marins basées à Rouen et à Sète.

Un petit cadeau fait de réconfort et de chaleur pour agrémenter le quotidien des marins dont les conditions de vie sur les bateaux sont particulièrement difficiles.

Encore bravo à toutes les tricoteuses bénévoles qui ont tricoté les 260 tours de cou, chiffre impressionnant qui a favorisé la réussite de cette belle action. Un score qui méritait d'être souligné.



Un département sans délégation mais pas sans tricoteuses !

Lundi 17 janvier 2011, à 14h, à Saint Rambert en Bugey, sous le soleil, une surprise attendait les tricoteuses de l'Ain : ce groupe chaleureux et dévoué qui se retrouve régulièrement au centre social de Saint Rambert-en-Bugey recevait la visite de Françoise Huser, Présidente Nationale d'Amis Sans Frontières.

Tous les lundis après-midi, quinze tricoteuses ont pris l'habitude de se réunir autour de Mireille Tavernier. Il s'agit de Claude, Maria, Josette, Denyse, Gisèle, Josiane, Rose, Annick, Danielle, Yvonne, Geneviève, Audrey, Marie-Christine, Martine et Césarine qui tricotent ensemble, cela crée des liens. Les beaux tricots, soigneusement confectionnés, sont envoyés à Villeneuve-sur-Lot ; en moyenne, un carton par mois parvient au siège de l'association.

Et pourtant, ce jour-là, la présence de Césarine, le bout en train du groupe, manquait cruellement. Françoise a beaucoup entendu parler d'elle : « quand Césarine est absente, c'est calme ! ». « Comment va-t-elle ? Est-t-elle toujours hospitalisée ? Césarine nous manque. »

La solidarité existe aussi au sein même du groupe, on entend des mots qui touchent : amitié, entraide, collaboration... Tout se passe dans une ambiance conviviale.

Les tricots terminés sont exposés, l'ensemble mauve de Claude fait l'admiration. Pulls, bonnets, ensembles sont placés en carton pour un envoi futur.

Josiane, le « chef de la laine » range, trie et distribue selon les besoins, laine et boutons. Elle interpelle Françoise sur le manque cruel de pelotes de laine, surtout la laine layette, malgré les efforts déployés par l'ensemble du groupe pour en collecter. Après la présentation de l'association et de ses actions de solidarité, l'après-midi se termine, comme dans tous les groupes d'Amis Sans Frontières, par un bon goûter.

Mireille et les tricoteuses sont ravies d'avoir fait la connaissance de la présidente nationale. Désormais, elles pourront mettre un visage et des paroles sur son nom quand elles le liront sur le magazine La Sphère.

Toute l'équipe autour de la coordinatrice, Mireille, au 2ème rang, la 2ème à partir de la droite de la photo.



Petit compte rendu et bilan des actions réalisées en 2010.

Suite à l'invitation de Marcelle Bonnet, déléguée ASF de l'Allier, le lundi 10 janvier 2011, une vingtaine de tricoteuses sont venues dans la jolie salle de la Maison des Associations de Belle-rive-sur-Allier. Après avoir présenté les vœux, Madame Bonnet a fait un petit compte rendu des actions, puis le bilan de l'année écoulée.

La délégation de l'Allier compte 31 tricoteuses actives qui, en 2010, ont réalisé 818 tricots dont la plupart ont été distribués aux Restos du Cœur de Vichy, de St Germain des Fossés, au relais bébé de Montluçon, à la PMI de Belle-rive-sur-Allier, mais aussi au Centre Médico Social et au Secours Catholique de Gannat. Des lainages ont été aussi donnés au siège d'Amis Sans Frontières à Villeneuve-sur-Lot pour l'action des « Pulls de Noël ».

Il reste encore en stock des tricots à donner. Ceci s'explique par l'absence de don à l'association Lac Koboro-Pays d'Escurolles, au Mali, dont les conflits actuels empêchent tout convoi vers cette destination. Egalement, la PMI de Cusset, en raison d'un déménagement, a préféré différer les dons des tricots en début d'année 2011.

La bonne nouvelle reste la collecte de laine, qui a rapporté 1 705 pelotes de laine et coton ; il a été acheté 340 pelotes, essentiellement de la laine layette ou de couleur claire.

Pour se faire connaître, la délégation a participé à différentes manifestations, tels la Journée Mondiale du Tricot en juin, et les marchés de Noël en novembre et décembre. En septembre, la délégation a reçu la visite de Mme et M. Moine, tous deux Administrateurs venus du siège national.

Enfin, comme les bénéficiaires sont en augmentation, l'équipe prévoit d'acheter, dans les mois à venir, de la laine et des boutons fantaisie pour les tricoteuses.

Sur ce bilan positif, l'après-midi s'est terminée par le verre de l'amitié, en toute convivialité, autour de la galette des rois ou plutôt des reines, fidèle tradition du premier mois de l'année.



*Bonne humeur
oblige,
les tricoteuses
auvergnates ne
dérogent pas à la
tradition.*



La complicité des tricoteuses landaises avec le Club Kiwanis de Bayonne

Outre un échange entre des professeurs roumains et français pour développer l'enseignement du Français, le Club Kiwanis de Bayonne s'investit aussi, en Roumanie, pour venir en aide aux populations. Depuis de nombreuses années, avec la complicité de Bernadette Delamare, déléguée ASF des Landes, et des tricoteuses landaises, les petits Roumains reçoivent des lainages chauds.

Pour les remercier, Stéfania, professeur de littérature qui parle un Français remarquable, fait part de toute sa reconnaissance envers les tricoteuses dans un courrier adressé à Bernadette Delamare dont voici quelques extraits :

« Très Chère Madame Bernadette, Nous avons reçu le grand cadeau que les extraordinaires mains et les cœurs des Amies Sans Frontières nous ont envoyé. Tant d'heures de travail accompagnées par la pensée de faire un geste pour des enfants inconnus, mais dont on connaît la pauvreté et les souffrances qui en dérivent, c'est vraiment extraordinaire. Nous nous confrontons en Roumanie avec des problèmes économiques, aussi les merveilleux lainages sont très appréciés. Nous vous remercions beaucoup pour votre aide.

Derrière tant de formes et de couleurs, vous avez toute ma reconnaissance et celle de mes collègues.

La solidarité dépasse les distances et prouve que l'humanité n'est pas morte.

Je vous embrasse de tout mon cœur. »

Stéfania

Un vide-grenier à la porte !

A Cavanac, comme le dit Mme Soler : « l'on travaille petit, mais l'on fait pas mal de choses ». C'est vrai, qu'avec sa sœur, Odette, déléguée ASF de l'Aude, elles font beaucoup tout en restant modestes. Comme pour mieux les encourager, le vide-grenier de Cavanac (pratique car situé devant la porte de Mme Soler) a très bien marché. Pour monter les tables et installer les ouvrages sur le stand, Mme Soler se fait généralement aider par Elodie, 31 ans, sa petite-fille. Elle sait qu'elle peut aussi compter sur Raymonde, tricoteuse à Carcassonne qui est là, dès 7h00 du matin, pour rester toute la journée à ses côtés jusqu'au soir. Une nouvelle fois, les tabliers, les sacs à pain et surtout les petites cigales parfumées à la lavande se sont vendus comme « des petits pains ». Tous ces objets artisanaux, de très belle finition, sont l'œuvre de Mme Soler qui les confectionne avec passion en y mettant tout son cœur. La belle recette du vide-grenier aura finalisé l'achat de bodies et surtout une grosse commande de pelotes à Bergère de France. Même si la collecte de laine, cette année, a bien marché, c'est toujours mieux pour l'équipe de disposer de pelotes toutes neuves. Elle pourra de cette manière continuer la mission qu'elle s'est donnée, celle d'offrir de nouveaux pulls aux enfants de l'ADAFF et des layettes aux bébés des Restos du Cœur de Carcassonne.

Quand les chiffres sont synonymes de « Générosité »

Depuis déjà 18 ans, Christiane Rossigno est une fidèle tricoteuse qui habite à 30 km du Mans dans son village de Brulon. Une fois, par an, souvent l'été, Léone Guyon, déléguée de Sarthe nord, accompagnée de son fils Christian, vient prendre possession de ses précieux travaux et lui donner de la laine. C'est l'occasion de faire des photos, de bavarder ensemble avec son mari et de se rafraîchir car c'est l'été. Sachant que Christiane comptabilisait pour elle-même tous les tricots, lors de son passage, Léone a eu le sentiment, que sur dix années, il y aurait quelques chiffres. Les voici donc :

380 grands pulls homme et ados, 207 pulls enfant, 123 layettes, 120 bonnets et 34 couvertures. Une quantité de travaux pouvant correspondre à bon nombre de tricoteuses qui, depuis des années, offrent leur temps et leur amitié en faisant de merveilleux cadeaux. Pour Christiane, l'histoire ne s'arrête pas là.



Christiane, à gauche sur la photo, fidèle et généreuse tricoteuse.

Sa jeune voisine, voyant tous ces va-et-vient estivaux, lui a posé des questions. Très intéressée, elle lui promet de faire un article car elle travaille pour le journal local « Les Nouvelles de Sablé ». Juste avant le 1er de l'An, un bel article au gros titre « Christiane tricote pour les plus démunis » avec une belle photo (21x14) la représentant au mieux. . .

« Elle se dépense sans compter pour les autres, et dans son salon, seule, tous les jours, en toute discrétion, elle tricote. » Derrière cet article, Léone a reçu des appels téléphoniques de personnes intéressées par le tricot. Et dans le village de Brulon où Christiane est bien connue, il y a des retombées positives.

Uniquement pour les adhérents d'ASF

Une petite entreprise familiale de vente de laine de Tourcoing réserve, tout au long de l'année, des prix vraiment très intéressants aux tricoteuses d'Amis Sans Frontières. Pour bénéficier de cette offre avantageuse (la pelote de laine layette Bambi revient à environ 0.80 centimes d'euros), deux conditions sont nécessaires : être adhérent à Amis Sans Frontières, le justifier (la copie de votre carte d'adhésion suffit) et passer une commande atteignant 150 à 200 euros. A savoir que l'entreprise Les Textiles de la Marque vend essentiellement aux grossistes et non aux particuliers sauf aux tricoteuses d'Amis Sans Frontières qui font l'exception.

N'hésitez pas à vous regrouper pour passer votre commande et bénéficier de ces prix exceptionnels et sachez que toute commande se fait uniquement par téléphone.

LES TEXTILES DE LA MARQUE - 77 rue d'Amsterdam
59200 Tourcoing - Tel : 03 20 70 82 67

Des cadeaux pour la Croix Rouge d'Issoire

Marie-Louise Neyrial, l'une des déléguées du Puy-de-Dôme, avait collecté, depuis quelques mois, une belle quantité de lainages en prévision des fêtes de fin d'année. Environ 800 pièces de tricots qu'elle s'est empressée d'emballer dans les pochettes. De cette façon, les lainages et les petits ensembles bébé sont bien mis en valeur...

Malgré les routes enneigées, Mme et M. Delorme, tous deux responsables de la Croix Rouge d'Issoire, qui sont maintenant devenus des amis de Mme Neyrial, sont venus, en décembre, à Rochefort-Montagne avec un très joli bouquet de fleurs. Mme Delorme a longuement regardé les ouvrages qu'elle a trouvés très beaux. Tous deux sont repartis en emportant une grande quantité d'ouvrages et deux grands sacs de peluches et de jouets neufs. Des cadeaux offerts gracieusement par des commerçants du bourg, chez qui Mme Neyrial est cliente, qui souhaitent garder l'anonymat.

C'est à cause d'un manque cruel de pelotes de laine que Marie-Louise Neyrial envisageait d'arrêter ses activités auprès d'Amis Sans Frontières. Mais le hasard, la providence ou les deux à la fois, en ont décidé autrement quand une dame de la Bourboule lui a porté quatre grands cartons de pelotes. Impossible alors de refuser cette petite réserve de laine qui met à l'abri les tricoteuses pour les prochains mois et encourage, une nouvelle fois, Mme Neyrial à continuer... pour elles.

Plus vite que son ombre !

Jacqueline tricote très vite, si bien qu'on la surnomme gentiment « la TGV du tricotage ». En effet, vous avez besoin le matin d'un ensemble bébé en urgence, le soir même, il est fini. Si l'on organisait un concours, Jacqueline serait probablement classée à coup sûr parmi les premières. Bravo pour cet énorme talent.



Avec près d'une année d'existence et 46 tricoteuses à ses côtés, on peut dire que la délégation ASF de l'Aisne à Saint Quentin, dont Mme Annick Herbé est la déléguée, s'est bien étoffée. Tous les mardis après-midi, toutes se retrouvent à la permanence et se mettent au travail.

Des dates importantes pour les tricoteuses du Bas-Rhin.

La fin d'année a été bien remplie pour l'équipe d'Éckartswiller. Les tricoteuses avaient tenu un stand lors du « messti » (fête en alsacien) d'Otterswiller, une première et surtout un endroit de plus où elles ont pu se faire connaître en montrant leur travail.

Le public est passé tout au long de l'après-midi, de bonnes relations se sont tissées et de la laine a été promise !



Hélène, Suzanne, Bernadette et Alice, au premier plan, tiennent le stand.

Dans la continuité, Hélène a reçu chez elle tout le groupe lors d'une rencontre. Bien sûr, les tables ont vite été remplies de beaux ouvrages, les uns plus originaux que les autres. Les tricoteuses s'étaient fait un point d'honneur de ramener un maximum de tricots. En Alsace, chacun sait que l'hiver est rude et, bien sûr, comme d'habitude, Hélène, avec l'aide de quelques tricoteuses pâtissières émérites, a porté un beau goûter à tout le monde. La conversation a roulé sur les points, les couleurs, les formes. Puis, l'équipe s'est donné rendez-vous au printemps prochain et beaucoup sont reparties chargées de sachets de laine que l'on aura plaisir de voir revenir bientôt sous forme de tricots. Chez Hélène, c'est un peu la « plaque tournante » de la laine !

Avis aux amateurs...



Le bonheur d'être ensemble. On commente... et l'on discute tricots !

QUELQUES COURRIERS

L'Aisne (02)

« L'ensemble du personnel du Centre Cordier et les personnes actuellement hébergées vous remercient très sincèrement pour vos dons de tricot. En cette période hivernale, ils sont vraiment les bienvenus et on déjà fait de nombreux heureux !! »

Françoise Roos, assistante sociale au Centre d'Accueil zone du bois de la Chocque
02100 Saint-Quentin.

Les Landes (40)

Madame la Présidente et Mesdames les tricoteuses,
« Nous vous remercions très sincèrement ainsi que les bénévoles de votre Association, pour votre générosité et la confiance que vous manifestez envers les Restos du Cœur.

Votre geste nous permet de continuer notre action envers les personnes les plus démunies. Merci pour votre soutien. »

Jean-Jacques Josnard,
Président des Restos du Cœur
de Saint-Perdon.

vos créations

Place à votre imagination
et à votre créativité

Pour la rubrique « idée tricot » qui paraît, chaque mois, dans La Sphère, nous faisons appel à vos talents de créatrice en tricotage.

Il nous est souvent demandé des modèles à la fois simples et faciles à réaliser, comme utiles et pratiques. S'il vous est arrivé de créer votre propre modèle de tricot, et de le réaliser, pourquoi ne pas nous l'adresser afin de le faire paraître dans La Sphère ? Pour cela, il vous suffira de nous envoyer les explications du modèle accompagnées d'une photo de l'ouvrage.

A noter que ce modèle doit avoir été imaginé et créé par vos soins et surtout pas pris ou recopié dans un magazine spécial tricot. Toutes vos créations seront les bienvenues. Laissez place à votre imagination, nous attendons vos propositions à :

La Sphère
1 chemin de la coopérative
47300 Villeneuve-sur-Lot

*Partager
votre talent*

Mensuel édité par :
Amis Sans Frontières
1, Chemin de la Coopérative
47300 Villeneuve/Lot
Tel 05 53 41 04 94

site
amis-sans-frontieres.com
courriel

amis.sans.frontieres@wanadoo.fr

La Sphère

(même adresse postale)

courriel

lasphereredaction@orange.fr

Directeur de la Publication : Bernard Larhant

Rédacteur en chef : Jean-Pierre Thomas

Secrétaire de rédaction : Edith Delas

Relecture : Gérard Léoka

Abonnement-Routage : Dominique Thomas

Ont participé à la rédaction
de ce numéro :

A. Rivault-Moine - M. Degallaix - F. Huser -
C. Moine - N. Hess - M.L. Neyrial - A. Herbé
- L. Guyon - B. Delamare - G. Soler -
O. Gorlin - H. Beauparlant - M. Bonnet -
J. Lamoureux - B. Bertholet - N. Vachon - M.
Lemesle - F. Pfaff - Y. Chevalier - A. Mignot.

Prix abonnement annuel (11 n°) 25 €

Prix au numéro 2,5 €

C.P.A.P. 0511 G 88065

Imprimé par
IMPRIMERIE GRAPHIC-SUD
ZAC de Rigoulet
47550 Boé

Tous droits de reproduction, même partielle,
des textes et des illustrations, doivent être
demandés à la rédaction.

ADHÉSION - DON - ABONNEMENT

VOS DONNS SONT DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS SOUS CERTAINES CONDITIONS.

1 J'ADHÈRE à AMIS SANS FRONTIÈRES (Pour l'année 2011)

Adhésion 12 € ou plus (par personne)

2 JE FAIS UN DON à AMIS SANS FRONTIÈRES

..... €

3 JE M'ABONNE à La Sphère (11 numéros par an)

France (un an) 25 €

Etranger ou soutien 33 €

Montant total de mon règlement

M, Mme, Mlle
(rayer les mentions inutiles)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Envoyez ce bon (à découper ou à reproduire) accompagné de votre règlement à : Amis Sans Frontières 1, Chemin de la Coopérative - 47300 Villeneuve-sur-Lot